

# LES 30 ANS DE L'IRD<sup>P</sup>

## 1969-1999



*Quelles ont été les grandes étapes de la recherche à l'IRD<sup>P</sup> ? Quel rôle l'Institut a-t-il joué dans le maillage des institutions de recherche de Suisse romande ? Quels services rend-il à la communauté des formateurs de l'espace fédéral ? Quelques éléments de réponse.*

**L**e 30 mai 1969, au Château de Montagny-sur-Lutry, la CDIP/SR-Ti décidait la création de l'Institut romand de Recherches et de Documentation Pédagogiques, l'IRD<sup>P</sup>. Samuel Roller, premier directeur, entrait en fonction le 1<sup>er</sup> septembre 1970, et les premiers collaborateurs, au début 1971.

### **L'IRD<sup>P</sup>, au temps des pionniers 1969 - 1973**

Les années 70 furent le temps des pionniers, consacrées à la construction d'une légitimité de la recherche et des sciences de l'éducation auprès des enseignants qui avaient appelé de leurs vœux la mise sur pied d'un tel institut et auprès des autorités scolaires qui l'avaient institué. Or cette période fut agitée, traversée notamment par les courants d'idées de 68, provoquant turbulences et tensions entre les chercheurs disposés à mener une réflexion en profondeur sur les missions et les structures de l'école, et les autorités scolaires soucieuses de maîtriser l'évolution du système de formation. Il s'agissait notamment de trouver un accord sur les objets de recherche de l'IRD<sup>P</sup>; il n'a pas été trouvé sur les objets suivants : la définition des objectifs de l'école, ses structures, la sélection, la pédagogie institutionnelle. En revanche l'évaluation du nouveau plan d'études romand et des moyens d'enseignement devait mettre tout le monde d'accord. Les chercheurs y ont travaillé dès 1973 jusqu'à la fin des années 1980, d'abord dans le domaine des mathématiques, puis dans celui du français.

### **L'IRD<sup>P</sup> au temps des évaluations de l'école 1973 - 1989**

En 1971, la CDIP/SR-Ti adoptait un nouveau plan d'études pour la Suisse romande et chargeait l'IRD<sup>P</sup> d'évaluer ces documents expérimentaux et leur mise en œuvre dans les classes. L'introduction échelonnée de ce plan d'étude, - les mathématiques en 1973 d'abord, puis le français, en 1979 - allait occuper les chercheurs de l'Institut pendant plus de quinze années et les conduire à publier nombre de documents et recommandations. Ces travaux ont permis de fonder partiellement les rééditions des moyens d'enseignement de ces disciplines.

### **L'IRD<sup>P</sup> au temps des didactiques 1990 -1999**

Progressivement, dès les années 1990, les chercheurs de l'IRD<sup>P</sup>, d'évaluateurs chargés de dresser des bilans des innovations romandes, sont devenus chercheurs en didactique afin de pouvoir mettre directement à disposition des auteurs de nouvelles didactiques leurs connaissances et le résultat de leurs observations. Ils ont dès lors apporté leur appui, en temps réel et non a posteriori, aux auteurs de ces moyens. Ils ont été en particulier associés à la mise à l'épreuve des nouveaux moyens de mathématiques 1P-4P et des séquences didactiques d'expression en français ainsi que des supports d'activités d'Eveil au langage et d'Ouverture aux langues.

### **L'IRD<sup>P</sup> et l'enseignement de l'allemand**

Le renouvellement de l'enseignement de l'allemand a été une préoccupation constante de l'IRD<sup>P</sup> au cours de ces trente années, mais à l'inverse des tendances précédentes. Elles furent didactiques d'abord puis évaluatives : évaluation de nouvelles méthodes d'enseignement précoce surtout, et des expériences d'enseignement bilingue.

### **L'IRD<sup>P</sup>, trente ans de coordination de la recherche en Suisse romande**

A la suite de la rencontre des divers milieux de la recherche de la Suisse romande au cours de l'année 1971, l'IRD<sup>P</sup> créait le Groupe des chercheurs romands, le GCR, réunissant les chercheurs en éducation de la Suisse romande et du Tessin, dont les premières séances étaient consacrées à la clarification du statut et du rôle des chercheurs, puis plus tard à la présentation et discussion, sous forme de séminaire, des recherches en éducation menées en Suisse romande. Quelques mois plus tard, il instituait la Commission de coordination des centres de recherche, la CCCR, formée des directeurs des centres de recherche, dont le rôle consistait à coordonner les recherches communes. Un réseau de recherche allait naître de ces rapprochements institutionnels et perdurer plus de 20 ans.

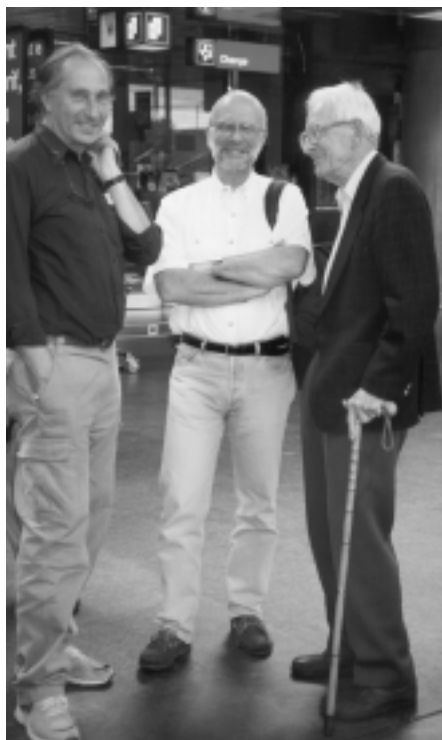
Cheville ouvrière du Conseil de la recherche en éducation, créé en 1996, l'IRDP poursuit sa mission de coordination de la recherche romande et contribue à unir sous des projets rassembleurs les chercheurs des institutions non-universitaires et universitaires de recherches. Ainsi en 1998, à la suite de l'engagement de la Suisse dans le projet international de l'OCDE d'évaluation des compétences des élèves de quinze ans, intitulé PISA, les Centres de recherche de la Suisse romande se constituaient en Consortium de recherche, sous l'impulsion de l'IRDP et du Service de recherche en éducation de Genève (SRED). Cette organisation nouvelle de la recherche renforce, sur des bases contractuelles solides mais dans le même esprit, les collaborations antérieures du réseau romand.

### L'IRDP, trente ans de documentation et de valorisation de la recherche

La Documentation a été la fidèle compagne de la Recherche à l'IRDP depuis sa création. D'abord à disposition des chercheurs de l'Institut et des acteurs de la Coordination, ce service a dû se rendre à l'évidence, au fil des années, que son activité correspondait à un besoin original, bien plus large, d'information et d'instrumentation documentaire, quand bien même son statut s'est vu, à travers le temps, et pour des raisons de concurrence, discuté (voir encadré). Pour éviter tout enfermement et isolement, la recherche a en effet besoin d'une interface efficace avec les enseignants, les formateurs, les responsables scolaires, la grande presse. Le secteur de la documentation et des publica-

tions de l'IRDP a joué et joue encore ce rôle majeur.

A ce jour, le secteur de la documentation de l'IRDP dispose d'un fonds documentaire qui totalise près de 11'000 ouvrages et articles divers, scientifiques et pédagogiques. En 1998, ce secteur a prêté 2'201 documents et effectué 470 recherches personnalisées de documents. Par ailleurs, il assure la publication du Bulletin de la CIIP «Politiques de l'éducation et Innovations» et une présence régulière d'articles sur des thèmes pédagogiques



Les trois directeurs de l'IRDP : de gauche à droite Jacques-André Tschoumy 1977-96, Jacques Weiss 1996-, Samuel Roller 1970-77.  
Photo Liliane Palandella

d'actualité dans «l'Educateur». Il publie en outre des dossiers documentaires ainsi qu'une «revue de presse» tous les quinze jours.

### L'IRDP sur la sellette

Spécialiste de l'évaluation, l'IRDP a également, et à deux reprises, fait l'objet lui-même, d'évaluations; la première fois par l'OCDE/CERI en 1978. Elle avait pour but de vérifier si les attentes de ceux qui avaient créé cette institution étaient satisfaites. Les experts répondaient positivement à cette interrogation et soulignaient en particulier la capacité de l'Institution à «trouver le juste équilibre entre les recherches scientifiques nécessaires et la nécessité de fournir des données concrètes utilisables à l'école».

L'IRDP est reconnu comme une institution de recherche de niveau universitaire par la Confédération depuis 1975. Il bénéficie à ce titre d'un subventionnement fédéral. Le Conseil fédéral a donc décidé, comme il le fait pour toutes les instances reconnues par la Loi sur la Recherche, de soumettre l'IRDP à une évaluation de type audit, confiée au Conseil suisse de la science, qui a lui-même mandaté deux experts étrangers. Cette évaluation a eu lieu en 1996. Le rapport reconnaît la qualité scientifique des recherches menées et affirme que l'IRDP atteint de bonnes performances au niveau de l'application et du transfert des résultats de ses recherches vers la pratique.

Jacques Weiss

### L'IRDP AU TEMPS DES RÉORGANISATIONS, DES FUSIONS ET DES RESTRUCTURATIONS - UNE HISTOIRE DE SIGLES

L'IRDP a trente ans. Mais sous l'apparente pérennité de son sigle, l'IRDP a vécu plusieurs restructurations, dont la plus importante en 1996. Nous allons illustrer ces transformations structurelles, de façon quelque peu humoristique, en montrant ce qu'aurait pu devenir ce sigle, au fil du temps.

- En 1969, fut créé IRDP, Institut romand de Recherches et de Documentation Pédagogiques, composé d'une section Recherche et d'une section Documentation, chacune dirigée par un chef de section. C'était l'IrRDP.
- Puis, en 1972, une section Moyens d'enseignement est venue se greffer sur la structure existante. Il serait devenu alors l'IrRDM-P.
- A la suite du départ en retraite du chef de section des Moyens d'enseignement, devenu chef de service entre temps, le responsable du service de la Documentation fut chargé d'assurer également la responsabilité des Moyens d'enseignement. Son sigle aurait pu être IrR-DM-P.
- A la suite du départ du chef de service de la Documentation et des Moyens d'enseignement, un chef du service des Moyens d'enseignement fut nommé, mais il n'était plus responsable de la Documentation, qui fut simplement rattachée administrativement à la Direction en tant que secteur. Ce serait devenu l'IrRdMP.
- Puis, en 1996, à la suite des départs en retraite du Délégué à la Coordination (1994) puis du directeur de l'IRDP (1996), vint la grande restructuration de la Conférence des directeurs de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, et de ses organes, dont l'Institut. Le Service des Moyens d'enseignement fut rattaché au Secrétariat général de la nouvelle Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) et la vocation première de l'Institut de faire de la recherche, mise en exergue.
- En conséquence, l'IRDP conservait un directeur, mais plus aucun chef de service, alors qu'ils étaient trois en 1971. Le qualificatif «romand» et le «s» de Pédagogiques tombaient à cette occasion, comme pour clairement montrer, par ce toilettage d'écriture, la prééminence de la recherche sur l'appartenance géographique et son ouverture à toutes les sciences de l'éducation. L'IRDP aurait pu alors s'écrire : Irdp, puisqu'au cours de ces trente années seul l'Institut a été conservé intact.

Par bonheur, ces modifications structurelles n'ont pas eu d'effets ni sur le sigle et le logo de l'IRDP, ni sur son rôle, preuve qu'au-delà des aléas de l'Histoire, l'Institut a su conserver sa pleine identité d'institution scientifique au service des Ecoles de la Suisse romande et du Tessin.